

7 mars 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 7 mars 2016, à laquelle étaient présents:

M. Guy Gauthier, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mme Suzan Lecours, conseillère
Mme Isabelle Michon-Campbell, conseillère
M. Richard Pedneault, conseiller
M. Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

2 citoyennes sont présentes.

35 07-03-2016

**3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 35-2016**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Guy Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert. Les sujets suivants sont ajoutés :

Facture intérimaire de Deloitte;
Factures de déneigement Miz-tôt;

36 07-03-2016

**4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016
Résolution 36-2016**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

*Dépôt de la liste des
comptes payés*

5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en février 2016.

*Dépôt de la liste
des revenus reçus*

6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en février 2016.

7) Correspondance

- Une lettre de Culture Saguenay lac Saint-Jean pour le renouvellement de l'adhésion annuelle au coût de 75 \$;
- Une copie de lettre transmise par la MRC du Fjord à la Municipalité de Sacré-Cœur au sujet des interventions du service incendie sur les territoires non organisés de la MRC;
- Une lettre du diocèse de Chicoutimi afin de demander une contribution financière pour la fête de la fidélité 2016;

- Une lettre du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire (MÉPAC) demandant une contribution financière à la Municipalité;
- Une lettre du comité Rive-Nord terre d'accueil de la Fabrique de Sainte-Anne demandant une contribution financière afin de permettre à une famille des pays arabe d'être accueillie et autonome pendant un an;
- Un courriel de M. Steeve Lemire, aménagiste de la de la MRC du Fjord, demandant à la Municipalité d'adopter une résolution afin d'entamer le processus de modification du schéma d'aménagement;

*Rapport de l'inspecteur
Février 2016*

9a) Le rapport de l'inspecteur pour le mois de février 2016 est déposé au Conseil.

**37 07-03-2016 9b) Paiement du 4^e versement Ferme de l'Anse-au-Foin, entretien d'hiver, 3 703,00 \$ + taxes
Résolution 20-2016**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 4^e versement à la Ferme de l'Anse-au-Foin tel que prévu au contrat.

**38 07-03-2016 9c) Paiement du 4^e versement Miz-Tôt, entretien d'hiver, 2 012,50 \$ + taxes
Résolution 38-2016**

Mme Isabelle Michon Campbell propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 3^e versement à Miz-Tôt tel que prévu au contrat.

**39 07-03-2016 9d) Recommandation de la SDECT pour un projet d'organisme en 2016
Résolution 39-2016**

- Considérant que le conseil municipal a confié la gestion et l'analyse des projets présentés par les organismes à la SDECT;
- Considérant que le C.A. de la SDECT a fait parvenir au Conseil un nouveau projet pour le Festival des artisans;

Pour ces motifs, Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'accepter les recommandations de la SDECT pour le Festival des artisans au montant de 7 500 \$, tel que présenté.

**40 07-03-2016 9e) Travaux dans le cadre du programme de la taxe d'accise résolution au MAMOT
Résolution 40-2016**

- Considérant que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- Considérant que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par M. Richard Pedneault appuyé par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité :

- QUE LA MUNICIPALITÉ s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE LA MUNICIPALITÉ s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- QUE LA MUNICIPALITÉ approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- QUE LA MUNICIPALITÉ s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructure fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- QUE LA MUNICIPALITÉ s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- QUE LA MUNICIPALITÉ atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques au montant de 357 488 \$ et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

*Avis de motion
Règlement 264-2016*

9f) Avis de motion règlement 264-2016

Mme Isabelle Michon-Campbell donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement 264-2016 ayant pour objet l'amendement au règlement 258-2015 sur les événements spéciaux.

41 07-03-2016 9g) Nomination du comité de sécurité civile Résolution 41-2016

- Considérant que le Conseil municipal doit mettre à jour le plan de mesures d'urgences;
- Considérant qu'il y a lieu de modifier la liste des personnes inscrites sur le comité de sécurité civile;

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

Pour ces motifs, Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par M. Guy Gauthier et résolu à l'unanimité que le comité de sécurité civile de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord soit composé de la façon suivante :

M. Laurent Thibeault, maire
Mme Suzan Lecours, conseillère
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mme Nadia Bolduc, adjointe administrative
M. Roger Gagné et/ou M. Jean-Marc Martel, employés municipaux
M. Danis Bélanger, directeur du service incendie fusionné
Un représentant du club de l'amitié de l'âge d'or.

Le comité se réunira à deux ou trois reprises et le plan à jour sera présenté au Conseil pour adoption en mai ou juin.

42 07-03-2016 9h) Ratification des fonds à utiliser pour les demandes d'aide financière des organismes
Résolution 42-2016

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu (Mme Isabelle Michon-Campbell déclare son apparence de conflit d'intérêt et ne vote pas sur la présente étant donné qu'elle est présidente de l'Art Salé) que le Conseil informe la MRC du Fjord-du-Saguenay que les fonds à utiliser pour les projets recommandés par la SDECT soient les suivants :

Organisme	Demande	Recommandé	Fonds
L'Art Salé			
Carnaval du Sasquatch	4 000 \$	2 500 \$	Aide aux communautés
Projet Virage	15 000 \$	10 000 \$	Fonds dévelop. du territoire
Association sportive			
Party de chasse	7 000 \$	7 000 \$	Fonds dévelop. du territoire
Parc d'amusement	25 300 \$	0	
Club de l'Amitié			
Exposition de photos	5 700 \$	5 700 \$	Fonds dévelop. du territoire
Corporation nautique			
Projet d'animation sur le Quai	3 000 \$	3 000 \$	Aide aux communautés
SDECT			
Réimpression de la carte touristique	3 000 \$	3 000 \$	Fonds Péribonka
10 ^e édition du Festival des Artisans	15 000 \$	7 500 \$	Fonds dévelop. du territoire
Total	78 000 \$	38 700 \$	

43 07-03-2016 9i) Modification de la résolution pour la demande d'aide financière dans le programme PRIMEAU, volet 1 pour l'assainissement des eaux usées
Résolution 43-2016

- Considérant que dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain la Municipalité devra procéder par appel d'offres pour la réalisation des plans et devis;
- Considérant que des sommes sont disponibles dans le programme PRIMEAU;
- Considérant que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Suzan Lecours, et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du programme PRIMEAU.

44 07-03-2016 9j) Nomination promaire, M. Claude Riverin, mars, avril et mai
Résolution 44-2016

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Isabelle Michon-campbell et résolu à l'unanimité que M. Claude Riverin, conseiller soit nommé promaire pour les 3 prochains mois, soit mars, avril et mai 2016. M. Claude Riverin est également mandaté afin de remplacer M. Laurent Thibeault, maire, lors des séances de la MRC du Fjord, lorsque celui-ci ne peut être présent.

Avis de motion
Règlement 265-2016

9k) Avis de motion règlement 265-2016

M. Guy Gauthier, conseiller donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement 265-2016 abrogeant et remplaçant le règlement 261-2015 ayant pour objet la conclusion d'une entente pour l'établissement d'une cour municipale.

45 07-03-2016 9l) Révision budgétaire de l'OMH pour les prévisions 2016, augmentation des frais d'électricité
Résolution 45-2016

- Considérant que lorsque la SHQ a déposé au C. A. de l'OMH les prévisions budgétaires, il a été constaté que les frais d'électricité étaient sous-estimés;
- Considérant que les membres du C. A. ont adopté une résolution pour demander à la SHQ de réviser les prévisions 2016 afin d'augmenter la dépense des frais d'électricité de 2 288 \$ pour un montant total de 17 125 \$;
- Considérant que la SHQ a fait parvenir un budget révisé avec l'augmentation demandée;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité d'accepter la révision

budgétaire demandée ainsi que l'augmentation de la contribution de la Municipalité qui passe de 4 988 \$ à 5 217 \$.

46 07-03-2016 9m) Formation d'un comité organisateur pour les fêtes du 75^e anniversaire de fondation de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
Résolution 46-2016

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser la formation d'un comité organisateur pour les fêtes du 75^e de la Municipalité qui auront lieu en 2017.

47 074-03-2016 9o) Demandes de propositions auprès de firmes d'architectes pour la reconstruction de la Place des Artisans et du bloc sanitaire en un seul bâtiment

- Considérant que la gestion du quai est confiée à la Corporation nautique du quai de Sainte-Rose-du-Nord;
- Considérant que les bâtiments en place sont désuets et doivent faire l'objet d'un réaménagement complet (démolition et reconstruction en un seul);
- Considérant que la Corporation a fait parvenir à la Municipalité une lettre lui demandant d'inviter des firmes d'architectes afin qu'elles soumettent des propositions (esquisses, plans et coûts préliminaires) pour la réalisation du projet;
- Considérant que la Corporation a soumis plusieurs éléments qu'elle juge importants d'y retrouver;
- Considérant que la Municipalité a inclue dans ses prévisions 2016 un montant;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité d'inviter plusieurs firmes d'architectes à déposer des propositions préliminaires.

48 07-03-2016 9p) Demandes de soumissions pour la modification du système de chauffage de l'édifice municipal
Résolution 48-2016

- Considérant qu'une étude écoénergétique a été réalisée en 2015;
- Considérant que cette étude recommande de remplacer le système actuel au mazout par un système électrique avec thermopompe pour la climatisation;
- Considérant que présentement il n'y a aucun système de climatisation dans l'édifice municipal;
- Considérant que ce changement diminuerait la quantité de gaz à effet de serre (GES) et ainsi permettrait d'augmenter la cote d'efficacité énergétique du bâtiment;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de demander des soumissions pour le remplacement du système de chauffage actuel en un système à air propulsé avec thermopompe pour la climatisation.

**49 07-03-2016 9q) Demandes de soumissions pour l'isolation de la toiture de l'édifice municipal
Résolution 49-2016**

- Considérant qu'une étude écoénergétique a été réalisée en 2015;
- Considérant qu'il a été constaté que l'isolant en place n'est pas suffisant et qu'il faut y ajouter 10 pouces de fibre cellulosique afin d'atteindre 18 pouces et ainsi obtenir un facteur de R51;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de demander des soumissions pour l'ajout de 10 pouces de fibre cellulosique à la toiture de l'édifice.

**50 07-03-2016 9r) Demande de soumissions pour la conversion de 4 lumières de rues au DEL
Résolution 50-2016**

- Considérant qu'en 2015 la Municipalité a procédé à la conversion de son réseau d'éclairage de rues;
- Considérant que 4 luminaires n'ont pas été changés;
- Considérant qu'un montant a été prévu au budget 2016 pour terminer la conversion;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité de demander des soumissions pour la conversion de 4 luminaires.

**51 07-03-2016 9s) Utilisation du fonds gravière et sablière pour la réfection des chemins et/ou rues en 2015, 18 000 \$
Résolution 51-2016**

- Considérant qu'en 2008, la Municipalité a constitué un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques tel qu'édicte à l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;
- Considérant qu'à l'article 78.2, il est mentionné ce qui suit : Il est pourvu aux besoins du fonds par un droit payable par chaque exploitant d'un site, situé sur le territoire de la municipalité et dont l'exploitation est susceptible d'occasionner le transit, sur les voies publiques municipales;
- Considérant que depuis 2009 les sommes déclarées sont déposées dans un compte bancaire;
- Considérant qu'en 2015 la Municipalité a procédé à des travaux importants de réfection des chemins et/ou rues;

➤ Considérant que les sommes versées au fonds doivent être utilisées, à la réfection ou à l'entretien de tout ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;

➤ Considérant qu'un montant de 18 000 \$ est disponible dans ledit fonds;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à utiliser ce montant pour les travaux effectués en 2015 dans les chemins et/ou rues municipaux.

**52 07-03-2016 9t) *Facture intérimaire de Deloitte au montant de 5 748,75 \$*
*Résolution 52-2016***

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Isabelle Michon-Campbell de payer la facture intérimaire de la firme Deloitte au montant de 5 748,75 \$ pour l'audit des états financiers 2015.

**53 07-03-2016 9u) *Factures de déneigement de l'entreprise MIZ-TÔT, 5 274,49 \$*
*Résolution 53-2016***

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Guy Gauthier et résolu à l'unanimité et résolu à l'unanimité de payer les factures de déneigement de l'entreprise MIZ-TÔT pour les mois de février 2016 au montant de 5 274,49 \$.

**54 07-03-2016 7) *Renouvellement de l'adhésion à Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean, 75 \$*
*Résolution 54-2016***

Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour l'année 2016 à Culture Saguenay Lac-Saint-Jean au montant de 75 \$.

**55 07-03-2016 7) *Participation financière pour le parrainage d'une famille de réfugiés, 500 \$*
*Résolution 55-2016***

➤ Considérant qu'une équipe de bénévoles par le biais de la Fabrique Sainte-Anne désire parrainer une famille de réfugiés;

➤ Considérant qu'elle doit amasser la somme de 21 000 \$ afin de permettre à une famille de subvenir à ses besoins pendant un an;

➤ Considérant que les membres du Conseil sont favorables et désirent y contribuer au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord;

Pour ces motifs, M. Guy Gauthier propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu de participer à cette initiative pour un montant de 500 \$.

56 07-03-2016 7) Demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay modification du schéma d'aménagement pour le projet minier d'Arianne phosphate
Résolution 56-2016

- Considérant que le Conseil municipal a déjà donné son accord au projet d'Arianne Phosphate;
- Considérant la prise de position favorable au projet lors des audiences publiques du BAPE;

- Considérant que ce projet est d'un intérêt économique majeur pour notre milieu;

- Considérant l'importance de préparer les modifications à nos règlements de zonage et d'urbanisme pour les rendre conformes aux futurs aménagements du schéma de la MRC;

- Considérant qu'au préalable la MRC doit modifier son schéma d'aménagement;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité de demander à la MRC du Fjord d'entamer la démarche de modification requise du schéma d'aménagement afin d'y inclure le projet minier d'Arianne phosphate.

57 07-03-2016 13) Levée de la séance
Résolution 57-2016

M. Guy Gauthier propose de lever la présente à 20 h 28.

Mme Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire